



Mémoire et vérité

Paris, le 17 avril 2018

Lettre n°18/04

Mort pour la France ?

En offrant librement sa vie contre celle d'un otage, le colonel Beltrame a fait preuve d'un sens du devoir hors du commun. En acceptant d'affronter désarmé un islamiste fanatique et déjà trois fois meurtrier, il a montré un courage exceptionnel. Mais, sans aucun doute, en faisant ce geste cherchait-il à neutraliser cet ennemi absolu de la France et des Français.

Son combat dans le centre commercial nul n'en connaît les détails. Il ne lui a pas permis de survivre, ni son ennemi d'ailleurs. Mais par son geste, il a donné l'exemple du combattant ; il a appelé la France à se redresser et à lutter contre cet ennemi insidieux que l'on nomme ici, dans notre pays et en Europe, « djihadiste » ou « terroriste islamiste », et au Moyen-Orient, « combattant de l'État islamique », en fait les deux faces d'une même pièce.

Il ne s'agit pas seulement de résister comme si le combat était d'ores et déjà perdu et comme si l'on se résignait à une attitude purement défensive, mais au contraire d'être offensifs avec pour seul but : la victoire. Il ne s'agit pas de libérer notre pays d'un quelconque occupant, mais d'éradiquer définitivement un ennemi sournois, parfois infiltré ou regroupant des traîtres à sa solde, qui cherche à s'imposer par la terreur, à conquérir un territoire, le nôtre, et à asservir notre peuple.

Car ce combat est en réalité une guerre qu'il nous faut nommer et conduire jusqu'au bout. Elle est très différente des guerres du XX^e siècle contre les deux grands totalitarismes l'un athée, le communisme, qui menaça notre pays pendant 70 ans, et l'autre païen, le nazisme, pendant plus de 10 ans.

Ce troisième totalitarisme, nourri d'une idéologie à caractère religieux, l'islamisme, vise des objectifs de conquête comparables aux deux premiers. En revanche, ses modes d'action sont spécifiques alliant sauvagerie, rusticité, mais aussi nouvelles technologies de la communication, flux financiers d'origine pétrolière, trafics en tout genre et fanatisme religieux adossé à l'islam.

La France mène une guerre assumée contre l'État islamique (Daech) en Irak, en Syrie (opération *Chammal*) et au Sahel (opération *Barkhane*). Des soldats meurent pour la France dans ces pays étrangers. Mais nous savons que cette guerre se mène aussi sur le front intérieur, l'arrière, où des soldats comme le colonel Beltrame meurent également pour la France.

Alors pourquoi refuser le titre de Mort pour la France à ceux qui, en France, combattent cet ennemi souterrain, le même que celui qui opère en Europe ou au Moyen-Orient, qui a massacré à Paris et à Mossoul avec le même but de guerre ? Pourquoi le nom de ceux qui meurent sur le territoire national dans le combat contre l'ennemi islamiste ne figurerait-il pas

sur nos monuments sous la même mention *Mort pour la France*, que ceux qui tombent en opération extérieure ? Leurs familles y seraient sensibles et leurs enfants fiers, et cela aurait une toute autre signification que l'inscription *Mort pour le service de la Nation* qui leur est seulement accordée actuellement.

Le président de la République a nommé l'ennemi, l'islamisme, dans la cour d'honneur des Invalides, mais ne lui a pas déclaré la guerre comme l'avait fait son prédécesseur (sans d'ailleurs la mener avec toute la vigueur et la détermination qui s'imposent). Il a bien fait référence à des héros qui ont participé à des actions dont nul ne peut contester le caractère guerrier. Mais tout se passe comme si on ne voulait pas que les Français, puissent être en guerre sur le territoire national contre un ennemi pourtant nommé. Est-ce parce que parmi eux il y a des Français, véritable « cinquième colonne » dont d'ailleurs, le ministre de la Défense précédent refusait de reconnaître l'existence dans son opuscule *Qui est l'ennemi ?*

Si la mort au combat sur le sol national du colonel Beltrame a un sens et constitue un acte fondateur, c'est bien parce qu'il alerte sur le devoir de mener la guerre sur le territoire national et pointe ainsi du doigt une décision trop longtemps retardée et qui a entraîné trop de victimes. Cette décision modifierait bien des choses. Plus question de bloquer des trains, de mener des opérations de guérilla à Notre-Dame-des-Landes ou de jouer au chat et à la souris à Calais, en mobilisant des milliers de policiers et gendarmes qui seraient plus utiles à traquer les trafiquants, à quadriller certains secteurs dans les villes pour rechercher les armes, les indices d'attentats et les traces de trafic.

L'entrée en guerre susciterait l'esprit civique, renforcerait la cohésion, conduirait à un afflux de renseignements et permettrait d'éradiquer avec la plus grande rigueur ces terroristes meurtriers et leurs complices. Le cadre juridique actuel ne permet pas hélas de mener la guerre comme il conviendrait afin d'obtenir des résultats décisifs.

Mais accepterons-nous indéfiniment d'être régulièrement victimes d'attentats aveugles (soi-disant inévitables ???), d'organiser des marches blanches, de faire preuve de compassion envers des victimes innocentes, ou allons-nous enfin entendre le message écrit au prix du sang que le colonel Beltrame nous a adressé : « *Battez-vous, c'est un combat qu'il nous faut mener, une guerre à gagner pour rester libres* » ?

L'ASAF, qui regroupe en son sein des Français de tous âges, de tous partis politiques, de toutes croyances, demande aux lecteurs de cette lettre, adhérents ou non, d'exprimer par un court message leur soutien pour que les soldats tués au combat sur le sol national ou à l'étranger, contre l'ennemi islamiste, soient considérés comme *Morts pour la France*. (Pour déposer votre message, cliquez [ICI](#)).

La Rédaction de l'ASAF
www.asafrance.fr